



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 29 AVRIL 2019

PRESENTS (11) : BANTIGNY Sylvie, DAGAND Mathieu, DUCRUET Janine, FARAUT Bertrand, FLEURET Alain, FRESSONNET Maxime, GIL Laurent, HOULOT Christine, LAVOREL Dominique, MUZARD Jacques, SANCTUS Pascal.

EXCUSES (11) : ALESSIO André (Démission), AT Michel, CONDAT Guillaume, CORN Jean-Claude, DESBREST Romain, GIL Baptiste, GOY Philippe, MESNAGE Dominique, NASRAOUI Isabelle, PEDRINI Florent, RASSAT Gilles.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 11 MARS 2019

Le compte-rendu est approuvé, tenant compte du correctif suivant :

A la demande de Christine Houlot, le paragraphe 4 sera modifié de la sorte :
« Le Bureau, au regard des besoins de gestion comptable d'engagement plus précise, propose d'utiliser le logiciel EBP.» L'abonnement est de (suite du paragraphe 4)

2. PRESENTATION PAR ROMAIN DE CE QU'IL FAIT ET SOUHAITE FAIRE

Étant absent, son intervention est reportée au prochain Comité.

3. DÉPART D'ANDRÉ ALESSIO ET RECHERCHE D'UN REMPLAÇANT POUR LE POSTE : « RESPONSABLE ACTIVITÉS ET FORMATION »

André Alessio s'est retiré de ses fonctions de vice-président, de ses responsabilités à la formation et aux activités, et de son mandat au Comité directeur.

Ancien Secrétaire général, il avait souhaité prendre en charge cette fonction, dans sa totalité, à savoir, animer les responsables d'activités, et inciter les adhérents à se former. Le travail de qualité qu'il a réalisé est énorme, notamment sur la formation et les livrets vers l'autonomie.

André n'était plus en accord avec l'actuel fonctionnement du club (Bureau), et s'est lassé d'un certain nombre de choses.

Les raisons de sa démission ne semblent pas suffisamment développées dans sa lettre adressée aux membres du comité.

Cette démission a engendré des suspicions de toutes sortes ainsi que des rumeurs, néfastes à la bonne marche du club.

Après discussion, le comité déplore la décision d'André et est embarrassé par la temporalité de sa décision, bien certain que cette décision n'a pas été prise à la légère. Celle-ci, en cours d'année, risque d'impacter tout le club dans son fonctionnement.

Le comité réaffirme la nécessité d'un vice-président activités/formations pour animer, discuter avec les responsables d'activités et anticiper les problèmes qui pourraient apparaître. Trouver de la stabilité est nécessaire.

4. QUE FAIT-ON DES EXCÉDENTS LIES AUX ACTIVITÉS ?

Les responsables d'activité ou de service établissent un budget prévisionnel que le trésorier présente à l'assemblée générale du club qui le vote.

Si en fin d'année budgétaire de l'argent n'a pas été utilisé au profit des adhérents, il sera versé au fond commun.

Les excédents non utilisés ne seront pas reportés sur le budget de l'année suivante.

C'est ce qui se passera cette année, notamment pour les sections ski de randonnée (succès des journées découvertes) et ski alpin (renégociation du contrat transporteur).

Subventions : Il arrive qu'elles soient versées après la fin de l'activité : les responsables qui se sont motivés pour les obtenir ressentent cela comme une injustice, ne voyant pas le fruit de leur travail. Mais c'est bien le club qui en profite et le budget de l'année suivante peut en tenir compte.

Cette recherche de subvention doit être tous azimuts . Elles améliorent le fonctionnement des activités du club.

RAPPEL : concernant le remboursement des guides, se conformer à la note d'organisation des sorties collectives existante.

5. INFORMATION CONCERNANT LES CHÈQUES VACANCES

Ils ne permettent de payer que des prestations de service (exemple : sortie ski), mais pas d'acheter du matériel : il n'est pas possible de régler des bons du Vieux Campeur avec des chèques vacances.

6. PARTENARIAT POUR LE FESTIVAL DE FILMS « FEMMES EN MONTAGNE »

L'année dernière, Tania avait demandé notre concours (prête-nom avec pour objectif de trouver une salle, et communiquer sur nos réseaux). Elle renouvelle cette année sa demande qui est acceptée. La section canyon envisage la création d'un groupe « femmes ».

7. CONSULTATION PUBLIQUE A PROPOS DU « TIR D'ÉTÉ » - SANGLIERS ET CHEVREUILS

Les trailers et les vététistes sont affectés en tout premier lieu, car ils courent la nuit et le matin tôt.

La position du club, qui a été signée et transmise avant le 29 avril délai de rigueur, est la suivante : pas de tirs les week-ends et les jours fériés;

8. INFORMATIONS A DESTINATION DES RESPONSABLES D'ACTIVITÉS CONCERNANT LE BANDEAU LUMINEUX

- Un bandeau lumineux, destiné à faire défiler des informations, fonctionne au secrétariat. Isabelle tient à disposition un mode d'emploi. Ne pas hésiter à l'utiliser.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Refuge du Gramusset : Le permis de construire a été déposé le 11 mars 2019. Il n'y a pas de retour pour le moment. Les travaux devraient débiter à la fin de cet été. On peut espérer des subventions de l'ordre de 60 pour cent. C'est l'année dernière que la décision de ne pas rénover le monte-charge a été prise.
- Monte-charge du Parmelan : Les travaux de réfection de celui-ci ont été évalués à 400 000 euros. Remplacer uniquement le câble n'exclurait pas une mise aux normes, dès lors qu'il y a modification de l'existant.
- Clefs Bilbiothèque : le passe qui permet l'ouverture de la porte de la bibliothèque fonctionne à nouveau.
- Suite à l'inondation de la bibliothèque, une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance.
- Les Feux de la Saint Jean pour les personnes handicapées auront lieu à Frangy, cette année, le samedi 22 juin, (randonnée 8 kms en joëlettes, tyrolienne, barbecue, feux de la Saint Jean, musique et contes). Même organisation que les années précédentes, les bénévoles s'inscrivent dans des tâches précises.
- Dauphiné Libéré : un portail permet de mettre gratuitement des informations en ligne.
- Demandes de subventions auprès du FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE : 3 dossiers de demandes de subventions ont été déposés pour les projets suivants :
 1. Informatisation de l'activité escalade,
 2. Achat de Matériel de parapente,
 3. Soutien de l'emploi salarié du Club.

- A noter : Concernant la taxe d'habitation, une demande d'exonération a été demandée par Philippe Goy. Le remboursement a été effectué.

10. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

- Lundi 17 juin 2019 à 19h: réunion de Bureau
- Lundi 24 juin 2019 à 19h: réunion du Comité Directeur

Sylvie Bantigny

Secrétaire générale

Alain Fleuret

Président